En effet, nous avons reçu plusieurs propositions d' achat dont une a été signée auprès de l' office notarial PATRY à VIERZON.
Dans ces conditions, le classement en zone N apparaît peu cohérent avec l' environnement immédiat des parcelles, leur desserte, leur historique de zonage et l' absence d' éléments objectifs justifiant une proposition aussi restrictive.

Si ces zones restaient constructibles, elles pourraient être intéressantes pour le déploiement économique de la ville de Vierzon.

Par conséquent, je vous remercie de bien vouloir étudier de nouveau la révision de ce PLUi pour ces parcelles situées en bord de route, face à des habitations et derrière le lotissement du Colombier , en maintenant leur zonage constructible avec une classification mieux adaptée à leur situation réelle .

Dans l' attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Madame , l'expression de mes salutations distinguées ,

Monique TARDY